

**ATELIER DE LANCEMENT DU PROGRAMME
"DES EMPLOIS POUR L'AFRIQUE :
STRATEGIES D'EMPLOI APTES A REDUIRE LA
PAUVRETE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE"
JFA-PRESSA**

Rapport de synthèse

Dakar (Sénégal), le 31 mars 1999

I. INTRODUCTION

Le mercredi 31 mars 1999, s'est tenu à Dakar, l'atelier de lancement du Programme "Des Emplois pour l'Afrique : Stratégies d'emploi aptes à réduire la pauvreté en Afrique Sub-Saharienne" JFA-PRESSA.

Le Programme "Des emplois pour l'Afrique" relève d'une initiative conjointe BIT/PNUD mise en oeuvre en appui à la Déclaration de Copenhague issue du Sommet Social Mondial de mars 1995, au cours duquel les gouvernements et les partenaires sociaux des pays africains avaient marqué leur commun engagement de favoriser la réalisation de l'objectif de plein emploi et d'en faire l'une des priorités centrales des politiques économiques et sociales. Il contribue également à l'initiative spéciale de l'ONU pour l'Afrique concernant la réduction de la pauvreté et la création d'emplois.

Le Programme "Des Emplois pour l'Afrique" vise la promotion optimale de l'emploi et la réduction de la pauvreté à travers une stratégie de politique macro-économique et sectorielle fondée sur un accroissement des investissements et l'amélioration de leur efficacité en terme de création d'emplois durables.

Le Programme Régional basé au niveau du Bureau de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à Addis Abéba (Ethiopie) est devenu opérationnel depuis juillet 1998. Il est piloté par le Département des Politiques de Développement (POLDEV) du BIT à Genève et le Bureau Régional de l'OIT pour l'Afrique.

Le lancement officiel du programme au Sénégal, l'un des dix pays d'Afrique concernés, intervient dans ce contexte après le démarrage des activités en Ethiopie, en Zambie, au Nigéria et au Cameroun. Le Bureau de l'OIT et l'Equipe consultative Multidisciplinaire pour l'Afrique Sahélienne (EMAS) à Dakar oriente et appuie les activités pour le Sénégal et le Mali.

II. PARTICIPANTS A L'ATELIER DE LANCEMENT

Ont pris part à l'atelier de lancement les représentants des institutions suivantes:

- . Le Conseil Economique et Social
- . La Primature
- . Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
- . Le Ministère du Travail et de l'Emploi
- . Le Ministère de l'Agriculture

- . Le Ministère du Commerce et de l'Artisanat
- . Le Ministère de l'Industrie et des Mines
- . Le Ministère de l'Education Nationale
- . La Communauté des bailleurs de fonds (PNUD, Union Européenne, Mission Française de Coopération, ...)
- . Le Patronat
- . Les syndicats
- . Les instituts de recherche, organisations non gouvernementales (ONG) et de la société civile
- . Les structures d'appui au développement

(Liste complète des participants est jointe en annexe).

III. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture, présidée par Mme Marie-Louise Corrêa, Ministre du Travail et de l'Emploi, s'est déroulée en présence de :

- ♦ M. Cheikh Faye, Directeur de Cabinet, représentant le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, Chargé du Plan ;
- ♦ Mme Odile Sorgho-Moulinier, Représentant Résident du PNUD, Coordonnateur du Système des Nations-Unies à Dakar ;
- ♦ M. Carlos Castro-Almeida, Directeur du Bureau de l'OIT et EMAS à Dakar ;
- ♦ M. Wilfried A. Ndongko, Conseiller Technique Principal, Responsable du projet régional JFA-PRESSA.

S'exprimant en premier, **M. Castro-Almeida, Directeur du Bureau de l'OIT et EMAS à Dakar** a rappelé le contexte de la mise en place du programme JFA-PRESSA. Il a souligné en substance que l'expérience en particulier des deux dernières décennies fait apparaître que le traitement séparé de l'investissement, de la pauvreté et de l'emploi, n'a pas donné les résultats économiques et sociaux à la hauteur des espérances.

Schématiquement, on a pu distinguer deux approches : la première accorde une priorité à l'amélioration de la croissance, à la fois pour stabiliser à court terme les grands équilibres macro-économiques et pour accroître à moyen terme l'investissement privé et -par ricochet- l'emploi. Or, le constat dans la dernière décennie fait apparaître que la croissance

des indicateurs économiques est souvent allée de pair avec une régression des indicateurs sociaux. La deuxième approche a consisté à aborder le traitement des problèmes de l'emploi sous un angle social notamment pour atténuer les effets négatifs des politiques d'ajustement.

Si les mesures préconisées à cet effet ont pu répondre à des besoins sociaux urgents, elles présentent toutefois l'inconvénient majeur d'avoir favorisé la création d'emplois précaires .

Face à ces lacunes, il convient d'évoluer vers une stratégie qui soit à même de lier plus directement les objectifs de l'emploi productif et de lutte contre la pauvreté à la croissance économique, par le biais d'investissements intensifs en main d'oeuvre et répondant aux besoins des populations à faible revenu. Dans cette perspective, l'objectif du programme JFA-PRESSA au Sénégal est justement de développer un cadre de réflexion et de plaider pour faciliter l'élaboration, la diffusion et l'évaluation des stratégies d'investissements intensifs en emploi et pouvant bénéficier de façon structurelle aux populations pauvres pour l'amélioration de leurs accès aux ressources productives et aux services sociaux de base.

A cet égard, le programme "Des Emplois pour l'Afrique" au Sénégal, vient compléter et renforcer les initiatives nationales puisqu'il s'agit d'atteindre les objectifs en parfaite synergie avec les priorités nationales contenues dans les programmes en cours notamment le plan d'action pour l'emploi et le programme national de lutte contre la pauvreté.

A sa suite, le **Professeur Wilfried A. Ndongko, Gestionnaire du projet régional, Conseiller Technique Principal**, a situé les enjeux du projet au plan régional.

L'objectif immédiat est de développer et de renforcer les capacités des institutions et des réseaux nationaux et régionaux dans les dix pays d'Afrique sub-saharienne qui sont : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, l'Ethiopie, le Mali, le Nigéria, l'Ouganda, le Sénégal, la Zambie et le Zimbabwe, avec la perspective d'examiner et de concevoir des politiques alternatives pour la réduction de la pauvreté à travers la création d'emplois productifs.

A long terme, l'objectif est de renforcer les capacités nationales et régionales pour soutenir la formulation des stratégies et des politiques de promotion de l'emploi et de réduction de la pauvreté dans les pays visés.

En outre, a-t-il précisé, le projet régional fonctionnera comme un centre de collecte, de traitement et de diffusion de l'information vers les réseaux nationaux établis. Il poursuit en soulignant que la fonction initiale du réseau national dans chaque pays consistera à réaliser un rapport d'évaluation de l'impact des politiques nationales d'investissement sur l'emploi et le pauvreté (IPRE), sur la base duquel les programmes nationaux d'actions seront établis.

En conclusion, le Conseiller Technique principal a assuré du soutien ferme de l'équipe régionale du projet à la réalisation des objectifs et activités prévus au Sénégal.

Prenant la parole, **Mme Odile Sorgho-Moulinier, Représentant Résident du PNUD**, a salué l'approche de cohérence et de complémentarité qui a guidé le BIT et le PNUD lors de la mise en oeuvre de la présente stratégie pour l'emploi et la lutte contre la pauvreté.

Elle a rappelé que les stratégies du programme "Des Emplois pour l'Afrique" sont au coeur des préoccupations du PNUD qui, au Sénégal, poursuit un double objectif qui consiste d'une part, à contribuer à la conception d'une politique dynamique de l'emploi et d'autre part, à appuyer les initiatives de création d'emploi et de génération du revenu comme moyen efficace de lutte contre la pauvreté.

Dans cette perspective, le Programme "Des Emplois pour l'Afrique" au Sénégal sera un cadre approprié pour mettre à la disposition du gouvernement les outils méthodologiques lui permettant d'intégrer la dimension de l'emploi dans les programmes d'investissement tout en veillant à la compétitivité globale de l'économie nationale.

Pour **M. Cheikh Faye, Directeur de Cabinet du Ministre Délégué Chargé du Plan**, le Sénégal attend beaucoup du projet "Des Emplois pour l'Afrique", notamment du point de vue des effets d'apprentissage qu'il peut diffuser sur les stratégies d'ensemble de promotion de l'emploi au Sénégal. Il s'y ajoute, poursuit-il, que le programme "Des Emplois pour l'Afrique", s'intègre parfaitement dans le cadre des priorités qui guident la politique et les actions du gouvernement en la matière. Une convergence heureuse, conclue-t-il, qui fait du programme "Des Emplois pour l'Afrique" une opportunité pour accompagner et contribuer à la réalisation des objectifs que le Sénégal s'est fixé en matière de promotion de l'emploi et de lutte contre la pauvreté.

Dans son allocution, **Mme Marie-Louise Corrêa, Ministre du Travail et de l'Emploi** a situé les enjeux et l'intérêt pour le Sénégal du programme "Des Emplois pour l'Afrique".

Elle a rappelé en substance que l'évolution tendancielle négative de la croissance ces dernières années a eu pour conséquence une augmentation du chômage et du sous-emploi

en milieu urbain comme en milieu rural. La pauvreté a atteint des proportions inquiétantes : on estime que 30% des ménages urbains vivent au-dessous du seuil de pauvreté contre 60% en milieu rural.

Ce contexte, précise-t-elle, justifie fort opportunément la mise en oeuvre du programme "Des Emplois pour l'Afrique" dont le but est la lutte contre le chômage, le sous-emploi et la pauvreté au travers des politiques macro-économiques, de croissance par l'investissement et des interventions sectorielles directes visant des groupes spécifiques. Au demeurant, poursuit-elle, le programme "Des Emplois pour l'Afrique" intègre parfaitement les préoccupations du gouvernement sénégalais, qui a pour souci majeur la lutte contre le chômage, le sous-emploi et la pauvreté. C'est ainsi d'ailleurs que le Sénégal a adopté en 1998 un plan d'action pour l'emploi qui se fixe comme objectif à long terme, la réalisation du plein emploi et comme objectifs spécifiques à court et moyen termes la réduction du chômage et la lutte contre la pauvreté.

A cet égard, conclue-t-elle, le Programme "Des Emplois pour l'Afrique" constitue un précieux apport à la mise en oeuvre des politiques du Sénégal en matière de promotion d'emplois durables.

IV. EXPOSES INTRODUCTIFS

A la suite de la cérémonie d'ouverture, trois (3) exposés introductifs ont été présentés portant sur :

- ♦ La présentation des objectifs, activités, résultats attendus du programme au niveau régional par M. Félix Nzue, équipe du CTP régional.
- ♦ La présentation des activités au plan national pour l'année 1999, par M. Thierno Seydou Niane, expert national, JFA-PRESSA/Sénégal.
- ♦ La présentation du réseau national par Mme Raky Kane, Chargé de Programme, Bureau de l'OIT et EMAS à Dakar.

1. Présentation des objectifs, activités, résultats attendus du programme au niveau régional

Au niveau régional, les objectifs immédiats de JFA-PRESSA sont au nombre de quatre :

- i. Développer et renforcer la capacité des institutions, des réseaux nationaux et régionaux à évaluer, élaborer et défendre des politiques de substitution dans le cadre de stratégies d'emplois aptes à réduire la pauvreté. Deux résultats sont attendus de ce premier objectif :

La création dans chacun des 10 pays participants, d'un Réseau National pour évaluer l'impact des politiques d'investissement sur l'emploi. La mise en place de ce Réseau National nécessite le recrutement d'un Coordonnateur National, l'identification des membres du réseau, le renforcement des capacités des membres du réseau à travers des séminaires et ateliers de formation etc...

- La réalisation d'un Rapport d'Evaluation de l'Impact des Politiques nationales d'Investissement sur l'Emploi et la Pauvreté (IPRE). La réalisation de ce rapport nécessite l'identification de chercheurs et institutions capables d'évaluer l'investissement public et privé, l'identification et la conduite d'études préliminaires sur les secteurs à forte concentration de pauvreté, etc...

- ii. Développer la capacité des gouvernements à réorienter leurs stratégies et programmes vers des stratégies d'emplois aptes à réduire la pauvreté. Les résultats attendus de ce second objectif sont :

- La formation de spécialistes africains dans le cadre de forums techniques inter-Etats, d'où la nécessité d'identifier les responsables publics en charge de l'élaboration des programmes d'investissement, d'organiser des séminaires et ateliers de formation à leur intention.
- La fourniture de services consultatifs et d'une assistance technique aux pouvoirs publics partout où cela sera possible en s'appuyant sur le savoir-faire local ou régional.

- iii. Développer la capacité des partenaires nationaux à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes cohérents d'emplois aptes à réduire la pauvreté aux niveaux micro, méso et macro-économiques. Les résultats attendus de ce troisième objectif sont :

- La fourniture de rapports de mission techniques dans le cadre de l'objectif susmentionné, ce qui nécessite une assistance technique dans

la réalisation des programmes locaux d'investissement dans l'infrastructure à forte intensité de main d'oeuvre, dans la création d'entreprises en faveur de groupes spécifiques de la population, etc..., organiser des ateliers de formation pour débattre de la pertinence des politiques d'investissement et de leur aptitude à réduire la pauvreté.

La production et la diffusion de renseignements sur les mécanismes de promotion de politiques et programmes cohérents d'emplois aptes à réduire la pauvreté aux niveaux national, régional et local, d'où la nécessité d'organiser des ateliers au niveau national pour évaluer l'impact des politiques d'investissement sur l'emploi et la pauvreté, des ateliers techniques au niveau régional pour évaluer les méthodologies adoptées et recenser les résultats des différentes expériences nationales.

- iv. Identifier, recenser et diffuser les renseignements les plus importants rassemblés au cours de la période d'exécution, des activités entreprises dans le cadre du projet au niveau national. Deux résultats sont attendus de ce quatrième objectif à savoir :
- La mise en place d'un mécanisme servant à stocker et diffuser les informations rassemblées au cours de la période d'exécution du projet au niveau régional à travers l'utilisation d'outil tel que INTERNET pour diffuser les résultats, et avoir accès à des informations par l'intermédiaire d'autres programmes mis en oeuvre par le BIT tel qu'ACOPAM, Programme International en faveur de la Petite Entreprise, etc...
 - La sélection et le renforcement d'une institution régionale chargée de stocker et de diffuser les informations rassemblées pendant les phases finales d'exécution du projet, d'où la nécessité d'identifier des institutions capables de traiter, stocker et diffuser des informations, de renforcer les capacités de ces institutions et de transférer à l'institution choisie la responsabilité de rassembler et de diffuser les informations et l'expérience acquise par les réseaux nationaux.

2. Présentation des activités au plan national pour l'année 1999

Pour la première année du programme au Sénégal, les objectifs immédiats sont au nombre de deux :

- i. Développer et renforcer la capacité des institutions et du réseau national à évaluer, élargir et défendre les politiques de substitution dans le cadre des stratégies d'emploi aptes à réduire la pauvreté.

Trois résultats sont attendus de ce premier objectif :

La création d'un réseau national de représentants des secteurs public et privé pour évaluer l'impact des politiques d'investissement sur l'emploi, la mise en place du réseau nécessite une identification préalable des acteurs. Par la suite, des séminaires seront organisés pour renforcer la capacité des membres du réseau.

- La réalisation d'un Rapport d'Evaluation de l'impact des politiques nationales d'Investissement sur l'emploi et la Pauvreté (IPRE) : dans cette perspective, des termes de référence seront élaborés et discutés avec l'ensemble des partenaires avant le lancement de l'étude. Une restitution de l'étude sera organisée pour tenir compte de toutes les suggestions.
- Suivi des résultats et recommandations de l'étude (IPRE).

Sur la base des recommandations de l'étude IPRE, il s'agira :

- ⇒ d'élaborer un programme d'action pour les activités du réseau ;
- ⇒ d'exploiter les résultats de l'étude pour organiser des séminaires destinés à renforcer tout à la fois le rôle de plaidoyer que la capacité technique des membres du réseau et des différents acteurs pour la promotion de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté.

- ii. Continuer à renforcer la capacité du gouvernement à mettre en oeuvre et si nécessaire à réorienter les stratégies et programmes en matière de promotion de l'emploi et de lutte contre la pauvreté.

Deux résultats sont attendus de ce second objectif :

- Fourniture de services consultatifs techniques dans le but de renforcer les capacités institutionnelles : il s'agit dans ce cadre d'apporter une

assistance technique aux pouvoirs publics en s'appuyant autant que possible sur l'expertise nationale.

- Formation de spécialistes sénégalais dans le cadre de forums techniques inter-Etats : les membres responsables publics en charge de l'élaboration des programmes d'investissement seront identifiés dans ce cadre pour bénéficier de formations spécifiques organisées à leur intention sous forme de séminaires et ateliers.

3. Présentation du réseau national

Trois objectifs sont visés et reflétés dans un tel réseau :

- i. L'aspect consensuel du projet de réseau est renforcé par l'environnement du Sénégal où des mécanismes consultatifs sont de tradition pour la prise de décision et la mise en oeuvre de mesures. Le Comité de suivi de la politique de l'emploi institué par décret du Premier Ministre en 1995 ainsi que le comité d'orientation et de coordination du programme de lutte contre la pauvreté sont des instances de concertation qui ont permis d'associer à toutes les étapes les différents acteurs nationaux. Aussi sur la base d'un mémorandum d'accord entre la Direction de l'Emploi, animateur du comité national de l'emploi, et la Direction de la Planification, responsable de la mise en oeuvre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, il a été convenu que l'établissement d'un groupe du réseau JFA-PRESSA se base sur les comités susmentionnés.
- ii. L'aspect transversal des questions de l'emploi est également pris en compte dans l'idée d'institution d'un réseau national. En effet, si la problématique de l'emploi ressort d'une préoccupation immédiate du Ministère du Travail et de l'Emploi, il implique une intervention volontaire du Département Ministériel de l'Economie et des Finances, des Départements Ministériels Techniques (tels que Ministères de l'Industrie et du Commerce, Agriculture, Education Nationale, etc...), des partenaires sociaux et autres acteurs concernés.
- iii. Le rôle de plaidoyer du réseau est également à souligner car du fait de la représentation des différentes structures au sein du réseau, un relai vers des décisions à l'échelle nationale pourra être effectué. Chaque membre du réseau étant un focal point d'une institution, s'évertuera de par sa motivation et ses compétences à influencer sur les mesures adoptées au niveau de sa structure ; ceci pour s'assurer que chaque action dont il aura connaissance a été considérée au

regard d'un objectif de création d'emplois. Des activités de renforcement des capacités des membres du réseau (formations, séminaires et analyses) sont prévues dans cette optique par le projet JFA-PRESSA.

Composition du réseau national

Selon les objectifs susmentionnés et identifiés dans le document de projet JFA-PRESSA, le réseau national devrait se composer de façon à comprendre les membres issus des organisations suivantes :

- a. les institutions du secteur public (Ministères du Travail et de l'Emploi, de la Planification, du Budget et des Finances, de l'Agriculture et du Développement Rural, de l'Industrie et du Commerce, de l'Education et de la Formation, Gouvernements locaux et Travaux Publics) ;
- b. les institutions du secteur privé (organisations patronales et syndicales, organisations de coordination des affaires telles que les fondations du secteur privé, etc...) ;
- c. les universités et les centres de recherche ;
- d. les ONG (représentatives du développement des micro et petites entreprises, des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et des
- e. travailleurs licenciés lors des restructurations ainsi que les organisations de coordination, représentant des ONG importantes et ayant une capacité de mise en oeuvre au niveau local) ;
- f. les principales organisations communautaires locales, y compris des représentants des associations de l'administration locale ainsi que des universités, du gouvernement et du secteur privé qui réfléchissent sur les questions relatives au marché du travail.

Termes de référence du réseau national

- ⇒ Plaider, dans les cercles des décideurs, en faveur de l'importance de l'accélération, ainsi que de la réorientation, des investissements vers des activités créatrices d'emplois et réduisant la pauvreté.

- ⇒ Etablir et/ou renforcer la capacité nationale à concevoir des stratégies de croissance par l'investissement capables de générer des emplois de qualité (productifs) pour les segments les plus pauvres de la population dans les pays participants.
- ⇒ Promouvoir les entreprises à haute intensité de travail et valorisant la productivité, et soutenant les programmes d'investissement qui favorisent l'emploi et les pauvres.
- ⇒ Explorer les mécanismes en vue d'atteindre une cohérence entre les politiques d'investissement et les programmes aux niveaux local, national et régional.
- ⇒ Développer et mettre en oeuvre des mécanismes afin d'assurer la consistance des actions politiques pour l'investissement aux niveau micro, meso (sectoriel) et macro.
- ⇒ Oeuvrer en vue de garantir la participation des communautés de base dans les programmes d'investissement aptes à réduire la pauvreté en utilisant les actifs en travail productif.
- ⇒ Plaider en faveur de la participation totale des acteurs clés du développement socio-économique aux niveaux local, national et régional lors de toutes les activités JFA-PRESSA.
- ⇒ Améliorer le renforcement continu et effectif des capacités parmi ses membres, les décideurs et les maîtres d'oeuvre en organisant des séminaires, des formations et des groupes de travail à l'échelon national, ainsi que des voyages d'étude.
- ⇒ Utiliser le dialogue dans le but d'assurer la prise en compte des programmes d'emplois aptes à réduire la pauvreté dans tous les projets et programmes publics d'investissement, et leur ciblage direct vers les plus pauvres.
- ⇒ Parrainer et promouvoir l'évaluation des impacts des politiques actuelles d'investissement, publiques et privées, sur l'emploi et la réduction de la pauvreté, au moyen d'études sur l'investissement pour l'emploi aptes à réduire la pauvreté, et donner une large publicité aux résultats.

- ⇒ Evaluer et contrôler régulièrement les composantes générales de l'initiative JFA-PRESSA dans l'environnement macro-économique et générer des mécanismes de feed-back pour renforcer les politiques.
- ⇒ Identifier des mesures et des programmes d'appui qui garantiront à long terme la durabilité des objectifs nationaux énoncés dans JFA-PRESSA (pérennisation des résultats).

V. OBSERVATIONS ET CONCLUSION

Dans l'ensemble, les commentaires des participants ont porté sur :

- le réseau (composition, cadre institutionnel de fonctionnement, etc...) ;
- les activités sectorielles devant faire l'objet d'un appui de JFA-PRESSA ;
- la cohérence à assurer entre les activités proposées par l'équipe régionale JFA-PRESSA et les programmes /politiques développés au Sénégal par le gouvernement, notamment la mise en oeuvre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Par rapport à ces préoccupations, les membres de l'équipe JFA-PRESSA et du Bureau de l'OIT et EMAS ont apporté les précisions suivantes concernant :

Le réseau : il a été souligné que celui-ci, conformément aux objectifs visés par le projet JFA-PRESSA doit avoir une composition plurielle. Etant donné qu'il existe au Sénégal des instances de concertation, notamment le comité de suivi de la politique de l'emploi et le comité d'orientation et de coordination du programme de lutte contre la pauvreté, il est indiqué d'établir le réseau à partir de ces différents comités. Par ailleurs, le réseau à mettre en place sera formalisé selon les modalités les plus appropriées pour assurer une mobilisation effective des membres.

1. **Les activités devant faire l'objet d'un appui de la part de JFA-PRESSA** : il a été précisé à ce propos que le programme JFA-PRESSA, dans sa première phase d'une durée de deux ans, intègre en priorité la dimension macro-économique des problèmes de l'emploi en visant une appropriation adéquate de la part de tous les acteurs concernés. La deuxième phase du projet est prévue pour mettre

en oeuvre des projets spécifiques d'appui à la promotion de l'emploi et la lutte contre la pauvreté. Les préparatifs de la deuxième phase sont en cours et une réunion est prévue à Windhoek le 19 avril 99 avec la communauté des bailleurs de fonds pour trouver le financement nécessaire à son exécution. A cet égard, le Sénégal a été invité à élaborer un plan national d'action ciblant les projets prioritaires à mettre en oeuvre et/ou à renforcer.

A l'issue des débats féconds qui ont suivi les exposés introductifs, les participants ont dans l'ensemble souligné, la nécessité de faire du programme "Des Emplois pour l'Afrique" un cadre opérationnel de réflexion et de plaidoyer, mais aussi intégrateur et fédérateur des initiatives en cours pour favoriser efficacement, par des actions appropriées, la promotion de l'emploi et la réduction de la pauvreté.

VI. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été co-présidée par Messieurs Aboubakry Demba Lom, Directeur de la Planification et Oumar Diop, Directeur de l'Emploi.

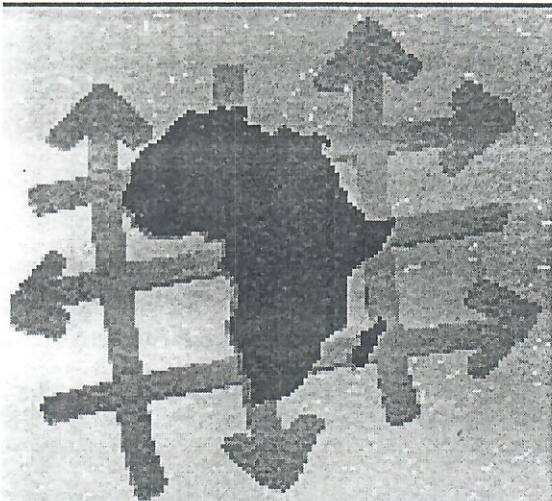
Dans leurs allocutions respectives, ils ont souligné l'utilité et la nécessité pour le Sénégal du programme "Des Emplois pour l'Afrique", avant d'en appeler à la mobilisation de tous les partenaires bilatéraux, multilatéraux et sociaux pour leur soutien résolu à la réalisation du programme.

ANNEXES

1. Programme
2. Liste des invités

**ATELIER DE LANCEMENT DU PROGRAMME
"DES EMPLOIS POUR L'AFRIQUE : STRATEGIES D'EMPLOI APTES
A REDUIRE LA PAUVRETE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE"
(JFA-PRESSA)**

Dakar, Hotel Teranga, 31 mars 99



PROGRAMME

08H30 - 0900

Mise en place

09H00 - 10H15

- Allocution du Directeur du Bureau de l'OIT et EMAS
- Allocution du Responsable Régional JFA/PRESSA
- Allocution du Représentant Résident du PNUD
- Allocution du Ministère de l'Economie et des Finances
- Allocution du Ministre du Travail et de l'Emploi

10H15 - 10H30

Pause

10H30 - 11H00

Présentation du programme régional (M. F. Nzue)

11H00 - 11H15

Présentation de l'équipe du projet national
et du cadre institutionnel (M. W. Ndongko)

11H15 - 11H45

Présentation des activités du projet national (M. T. S. Niane)

11H45 - 12H00

Présentation des objectifs du Réseau et modalités de
constitution du réseau (Mme R. Kane)

12H30 - 13H00

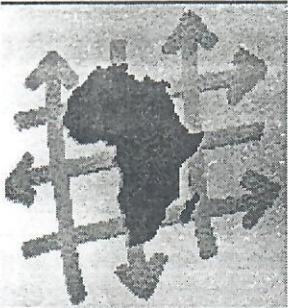
Clôture par le Directeur de l'Emploi (M. O. Diop)
et le Directeur de la Planification (M. A. D. Lom)

13H00

Déjeuner

**ATELIER DE LANCEMENT DU PROGRAMME
"DES EMPLOIS POUR L'AFRIQUE : STRATEGIES D'EMPLOI APTES
A REDUIRE LA PAUVRETE
EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE"
(JFA-PRESSA)**

Dakar, Hotel Teranga, 31 mars 99



LISTE DES INVITES

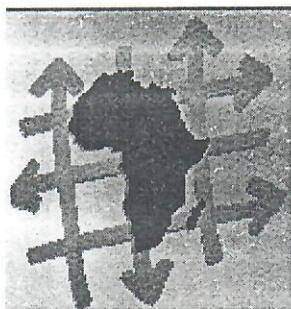
1. Mme Marie-Louise Corr ea, Ministre du Travail et de l'Emploi
2. M. Sambou Tour , Directeur de Cabinet du Ministre du Travail et de l'Emploi
3. M. Oumar Diop, Directeur de l'Emploi, Minist re du Travail et de l'Emploi
4. M. Babacar Diongue, Directeur du Travail, Minist re du Travail et de l'Emploi
5. M. Ciss , Direction de l'Emploi, Minist re du Travail et de l'Emploi
6. M. A. Diop, Direction de l'Emploi, Minist re du Travail et de l'Emploi
7. Mme Seck, CT du Minist re du Travail et de l'Emploi
8. M. Pape Marama Gaye, ancien agent du Minist re du Travail et de l'Emploi
9. M. Famara Ibrahima Sagna, Pr sident du Conseil Economique et Social ou son repr senteur, M. Lamine Diouck, Directeur de l'Observatoire du CES
10. M. Robert Sagna, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture ou son repr senteur
11. M. Camara, Directeur de l'Agriculture
12. M. El Hadj Ibrahima Sall, Ministre D l gu  aupr s du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, Charg  du Plan ou son repr senteur M. Cheikh Faye, Directeur de Cabinet
13. M. Aboubakry Demba Lom, Directeur de la Planification
14. M. Ndoye, Adjoint   la Direction de la Planification

15. M. Pape Salla Mboup, Directeur de la Coopération Economique et Financière ou son représentant
16. M. Mamadou Faye, Directeur de la Dette et des Investissements
17. Mme Rokhaya Sène, Directrice de la Planification des Ressources Humaines
18. M. Mame Cor Sène, Coordonnateur, Unité de Politique Economique, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
19. M. Khalifa Sall, Ministre du Commerce et de l'Artisanat ou son représentant
M. Diakhaté, Directeur de l'Artisanat
20. M. André Sonko, Ministre de l'Education Nationale ou son représentant
21. M. Mame Bounama Sall, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Education Nationale, Chargé de l'Education de Base et des Langues Nationales ou son représentant
22. M. M. Senghan, Directeur de la Formation Professionnelle
23. M. Mamadou Lamine Diallo, Conseiller Technique, Primature
24. M. Babacar Traoré, Conseiller Social, Primature
25. M. Mohamed Ndione, Directeur de l'Industrie
26. M. Thierry De Maurice, Ambassadeur, Chef de Délégation, Union Européenne ou son représentant (absent)
27. Mme O. Sorgho-Moulinier, Représentant Résident PNUD
28. M. Laba Touré, Chargé de "Programme de Lutte contre la Pauvreté", PNUD
29. Mme Louise Avon, Chef de Mission, Mission Française de Coopération ou son représentant M. Patrick Cohen
30. M. Cadman Atta Mills, Représentant Résident, Banque Mondiale (absent)
31. M. Abdoulaye Diagne, Directeur CREA, UCAD
M. Maguette Wade, Directeur Général, AGETIP ou son représentant M. Niang, Assistant Administratif

32. M. Youssoupha Wade, Président Conseil National du Patronat, CNP
33. M. Lamine Kane, Secrétaire Exécutif, CNP
34. Mme Madeleine Devès Senghor, membre de l'Association Professionnelle des Consultants et membre du CNP
35. M. Mansour Kama, Président Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal, CNES
36. M. Madia Diop, Secrétaire Général de la CNTS
37. M. Guiro, Secrétaire Confédéral aux Affaires Economiques, CNTS
38. M. Jeggan Senghor, Directeur, IDEP ou son représentant M. Philippe QUARCOO, Sous-Directeur
39. M. Ibrahima Ba, Coordonnateur National, Programme National de Lutte contre la Pauvreté
40. M. Chimère Diop, Directeur Général, Fondation du Secteur Privé
41. M. Malamine Savané, Secrétaire Exécutif, CONGAD
42. M. Pape Nalla Fall, ONG FORCE (Forum et Carrières)
43. M. Ababacar Kane, Directeur, MGP Afrique
44. M. Mademba Ndiaye, Coordonnateur, Cellule d'Appui à l'Environnement des Entreprises

**ATELIER DE LANCEMENT DU PROGRAMME
"DES EMPLOIS POUR L'AFRIQUE : STRATEGIES D'EMPLOI APTES
A REDUIRE LA PAUVRETE
EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE"
(JFA-PRESSA)**

Dakar, Hotel Teranga, 31 mars 99



BUREAU DE L'OIT ET EMAS

BUREAU de l'OIT et EMAS

M. Carlos Castro-Almeida, Directeur

M. Michel Garzuel, Directeur Adjoint

Mme Raky Kane, Chargé de Programme

EMAS

M. Paulo Barcia, Spécialiste en Formation Professionnelle

M. Mohamed Ali, Conseiller pour les Activités des Employeurs

M. Francisco Monteiro, Conseiller pour les Activités des Travailleurs

M. Valter Nebuloni, Conseiller pour les Travaux à Haute Intensité de Main d'Oeuvre

M. André Bogui, Spécialiste en Développement des Entreprises

EQUIPE JFA-PRESSA

M. W. Ndongko, CTP Régional

M. Nzue, Equipe Régionale

M. T. S. Niane, Expert National

Secrétariat : Mme M. Gomis